

Réf: Dossier 230238

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PERFECTION SOUDURE »

Siège Abidjan, Yopougon, Abidjan Yopougon
Ananeraie, non loin de la coopec, Lot 412, Ilot 12

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/06/2023 , et enregistrés au CEPICI le 04/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PERFECTION SOUDURE »

Objet : Prestation de service; soudure industrielle; tuyauterie; chaudronnerie industrielle; calorifuge

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (10.0) Parts Sociales de Cent Mille (100,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 10 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, Abidjan Yopougon
Ananeraie, non loin de la coopec, Lot 412, Ilot 12

Dirigeant(s) M YAO YAO LANDRY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-07529 du 11/07/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50732/GTCA/RC/2023 du 11/07/2023

